

→ Si vous arrivez à Izel par la D47
vous constatez que son territoire est traversé
par l'autoroute A1 et l'ETOV avec une énorme
circulation vers l'Europe du Nord et
ses nuisances atmosphériques et sonores
(surtout par le TOV d'autant plus quand
les vents sont porteurs)

→ Si vous arrivez par la D40, c'est un
pylône d'une ligne à très haute tension
qui vous accueille, véritable tas de
feraille : chef d'œuvre d'inesthétisme
... avec ses champs magnétiques induits
(récemment dans le communiqué
d'Izigny le Breat (50) le tribunal
a reconnu la responsabilité d'une
ligne à très haute tension de la société
RTE pour les préjudices subis par un
producteur de laitier... une toute
récente étude des champs magnétiques
induits par câbles sous marins
publiée dans le "Journal of Marine
Science and Engineering" montre
la présence de malformations chez les
homards et crabes. Ne parlons
pas aussi des nuisances agricoles
(pesticides, herbicides, porcherie...)
La coupe est pleine, le misé
en place d'un pote éolien serait
encore une source de nuisances
supplémentaires, déléteries et dramatiques
pour l'avenir de notre village.

Jacques Martiner 11 Rue d'Esquenché
Izel *J. Martiner*